PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071698596**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/11/2026	26249249

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S013F187**

(9) RAISON SOCIALE :
N.C.C.T.A. MARIGNANAIS

(3) COORDONNÉES :
BOULEVARD ROLAND CORRAO
6 AVENUE RENE DUBOS
13700 MARIGNANE
04.42.31.41.31

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 013C1420

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AR-898-FH (F)	25-09-2017	28-04-2010

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BRCF0H43114164	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP000J034	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

221801

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures

0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible (AR,AV)
1.8.1.a.2. LIQUIDE DE FREIN : Liquide de frein contaminé ou sédimenté
2.1.1.d.2. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION : Mouvement excessif de l'axe de sortie
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (G)
4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse (AVG,AVD)
4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite (ARG)
4.8.1.a.2. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadioptre défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée (ARD)
5.2.2.c.2. JANTE : Jante gravement déformée ou usée (ARG)
5.2.3.a.2. PNEUMATIQUES : La taille, la capacité de charge ou la catégorie de l'indice de vitesse du pneumatique ne sont pas conformes aux exigences et nuisent à la sécurité routière (AVG,AVD)
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (ARG)
5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu (AVD)
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave (AVD)
5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD)
6.1.1.e.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Mauvaise fixation du berceau (AV)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AR)
7.1.1.a.2. SÛRETÉ DU MONTAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS ANCRAGES : Point d'ancrage gravement détérioré (AVG)
7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Défaillances mineures

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (C,D)
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (AVG,AVD)
4.3.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) (ARD)

<< Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)		+6.7m/km				
Dissymétrie suspension (<=30%)		43%			2%	
Forces verticales		785daN			453daN	
Frein de service						
Forces de freinage	233daN		275daN	186daN		191daN
Déséquilibre (<20%)		16%			3%	
Force de freinage (efficacité)	233daN		275daN	186daN		191daN
Taux d'efficacité (=>50%)			71%			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)			23%			
Feux croisement (-2.5% à -0.5%)	G:-2.1%		D:-2.5%			
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)	G:-4.0%		D:-1.2%			

AR-898-FH

CT 12/01/2027

N° d'agrément : S013F187
N° de série : VF1BRCF0H4311416

S013F187
26249249
XXXXX

DUPLICATA

PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071698596**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/11/2026	26249249

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S013F187**

(9) RAISON SOCIALE :
N.C.C.T.A. MARIGNANAIS

(3) COORDONNÉES :
BOULEVARD ROLAND CORRAO
6 AVENUE RENE DUBOS
13700 MARIGNANE
04.42.31.41.31

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 013C1420

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AR-898-FH (F)	25-09-2017	28-04-2010

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BRCF0H43114164	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP000J034	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation (AVD)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)
5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche (AV)
6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARD)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (ARD)
6.2.4.a.1. PLANCHER : Plancher détérioré (D)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P0670

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 16/09/2019:102159 Kms / 08/09/2021:127187 Kms / 20/10/2021:127941 Kms / 30/08/2023:166640 Kms / 27/08/2025:203630 Kms /
<< Attention, ce procès-verbal contient 2

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

221801

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

N° d'agrément : XXXXXXX
N° de série : XXXXXXXXXXXXXX

S013F187
26249249
XXXXX

DUPLICATA